

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pollution sonore - Bilan intermédiaire de Police Riviera

Comme évoqué dans son communiqué du 1^{er} septembre dernier, Police Riviera a élaboré une stratégie permettant de prévenir et réprimer les nuisances sonores sur le territoire de la Riviera. C'est désormais l'heure d'un bilan intermédiaire pour cette opération qui a été mise en place ce printemps.

Pour rappel, la sortie du semi-confinement dû au COVID-19 a généré une recrudescence des plaintes liées à la pollution sonore. Celle-ci étant provoquée tant par les véhicules que par des nuisances consécutives à la diffusion de musique sur l'espace public.

Afin d'endiguer le phénomène, Police Riviera a détaché de son effectif une patrouille dédiée spécifiquement à la prévention et à la répression des infractions au Règlement général de police intercommunal. Des actions ont également été portées par les patrouilles de police sur les infractions à la Loi sur la circulation routière. Ces actions ciblées de sensibilisation et de répression ont été globalement bien perçues et comprises par la population.

Entre début mai et fin septembre 2020, ce sont ainsi plus de 357 interventions à l'endroit d'automobilistes qui ont eu lieu. Certaines ont fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité pénale compétente, ainsi qu'au Service des automobiles et de la navigation (SAN). Les infractions avaient trait en bonne partie à la mise en conformité des véhicules. Ceci suite à des contrôles diurnes d'automobilistes peu respectueux de la tranquillité publique et se comportant de manière inappropriée au travers d'une conduite bruyante et sportive.

Durant la même période, lors des contrôles de diffusion de musique dans les espaces publics, 718 interventions ont été recensées. Bon nombre ont fait l'objet d'une dénonciation auprès de la Commission de police pour des troubles et des nuisances sonores.

Les contrôles de ces différentes sources de nuisances vont se poursuivre. Ils constituent une priorité permettant de réduire la gêne subie par la population des dix communes de la Riviera.

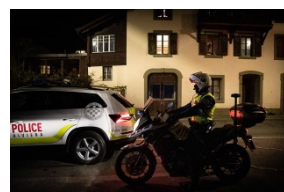
Toutes ces interventions sont détaillées dans notre compte-rendu hebdomadaire, que vous pouvez consulter sur notre site internet chaque fin de semaine sous : <http://www.securite-riviera.ch/N244/hebdo/>

Clarens, le 2 novembre 2020

Renseignements

Prière de nous contacter à l'adresse suivante : communication@securiv.ch

Photos : © ASR | Julie Masson



Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch